

*PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC-SAINT-JEAN*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Gédéon que :

- Lors d'une assemblée du conseil municipal tenue le 7 juin 2021, le règlement suivant a été adopté :
 - Règlement no 2021-507 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle;
- Ledit règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.
- Ledit règlement entre en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À Saint-Gédéon, ce 8 juin 2021



Dany Dallaire
Directrice générale